

- Personnes atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie.
- Personnes atteintes de maladies rénales chroniques sévères (dont les patients dialysés).
- Personnes transplantées d'organes solides.
- Personnes transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques.
- Personnes atteintes de poly-pathologies chroniques avec au moins deux insuffisances d'organes.
- Personnes atteintes de certaines maladies rares.
- Personnes atteintes de trisomie 21.